



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Direction de l'hospitalisation  
et de l'organisation des soins

Dossier de presse

## Les états généraux de l'organisation de la santé

2<sup>ème</sup> journée nationale  
consacrée aux médecins spécialistes  
et aux professionnels non médicaux

Restitution générale des travaux  
des 2 journées nationales

9 avril 2008, Paris



**Contact presse**

Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins  
Tél.01 40 56 73 96

## Sommaire

Le contexte : l'inégalité d'accès aux soins des citoyens	3
Les objectifs : une réforme indispensable de l'offre de soins de premier recours	4
La méthode : une concertation élargie de l'ensemble des acteurs	4
Les annexes documentaires	5



## Le contexte : l'inégalité d'accès aux soins des citoyens



La préparation du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 et la discussion des mesures visant à une meilleure répartition des professionnels de santé sur le territoire ont mis en lumière la nécessité d'apporter des réponses aux inégalités d'accès aux soins sur le territoire français.

Les échanges avec les futurs professionnels et les médecins en exercice ont montré la nécessité d'offrir des conditions d'exercice et d'installation à la fois conformes aux besoins de santé exprimés par nos concitoyens et aux souhaits des professionnels. Il apparaît donc nécessaire d'élaborer, sur un mode concerté, des solutions fortes et durables pour améliorer l'organisation de la santé sur le territoire.

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative a confié à Annie Podeur, directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS) et au professeur Yvon Berland, président de l'observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS) la conduite d'états généraux de l'organisation de la santé (EGOS).

Les travaux préparatoires ont débuté fin novembre 2007 avec pour objectif de rénover l'offre de soins de premier recours et d'identifier des outils qui permettront de garantir aux citoyens une égalité d'accès aux soins, en améliorant la répartition des professionnels de santé sur le territoire.

Deux séances régionales visant à restituer les premiers travaux et à enrichir la réflexion à partir d'expériences locales pertinentes ont eu lieu le 25 janvier à Rennes et le 1<sup>er</sup> février à Châlons-en-Champagne.

Les conclusions des EGOS doivent contribuer à proposer un cadre aux négociations conventionnelles qui se tiendront au premier semestre 2008 sous la responsabilité de l'UNCAM. Cette négociation associera les jeunes professionnels aux organisations syndicales représentatives de médecins libéraux.

Au-delà des négociations conventionnelles, les conclusions des états généraux contribueront, avec celles de la commission conduite par le sénateur Gérard Larcher sur les missions de l'hôpital, de la mission parlementaire menée par André Flajolet sur les disparités territoriales des politiques de prévention sanitaire et celles de la mission ARS dirigée par Philippe Ritter, à la préparation du projet de loi sur la modernisation de l'accès aux soins annoncé par le Premier ministre pour l'automne 2008.

## Les objectifs : une réforme indispensable de l'offre de soins de premier recours



Les états généraux de l'organisation de la santé sont l'occasion pour les patients, les élus et les professionnels de santé d'entendre une pluralité de points de vue, de confronter leurs avis, de partager un diagnostic et de proposer des mesures susceptibles d'améliorer l'accès des patients à des soins de proximité de qualité.

L'atteinte de cet objectif implique :

- la définition du premier recours et de ses acteurs,
- l'évolution des formations professionnelles initiales,
- la coopération entre les professionnels de santé,
- la rénovation et l'organisation de l'offre de soins de premier recours sur le territoire, ainsi que l'amélioration des conditions de travail des professionnels qui y concourent.

## La méthode : une concertation élargie de l'ensemble des acteurs



La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins et le président de l'ONDPS ont piloté 2 groupes permanents de concertation (GPC) : le premier constitué autour des médecins généralistes, le second autour des autres professionnels de santé – chirurgiens-dentistes, pharmaciens, sages-femmes, directeurs de laboratoire, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures, podologues, audioprothésistes, orthoptistes et transporteurs sanitaires, sous l'égide de l'union nationale des professionnels de santé (UNPS), ainsi que les autres médecins spécialistes impliqués dans le premier recours.

Les 2 groupes ont poursuivi les mêmes objectifs. Leurs travaux sont complémentaires et leurs méthodes identiques. Des auditions ont été organisées dans chacun des groupes lors de conférences de concertation. Les personnes invitées interviennent sur la base d'une grille d'analyse qui leur est adressée.

Les 2 groupes permanents de concertation ont une partie de leurs membres en commun et une partie spécifique aux médecins généralistes et aux autres professionnels de santé d'autre part.

Les travaux des EGOS se sont déroulés en 2 phases.

La première, portant sur la médecine générale de premier recours, a débuté le 30 novembre 2007 et permis l'audition de près de 100 personnes.

La seconde, rassemblant les autres professionnels de santé et les médecins spécialistes impliqués dans le premier recours, a débuté le 21 février 2008 et permis l'audition de 30 personnes.

Les concertations ont associé des représentants des étudiants, des usagers, des élus et des professionnels de santé en exercice.

La clôture de l'ensemble des travaux est intervenue le 29 mars 2008.

## Les annexes documentaires



- Interventions de Annie Podeur, directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins et du pr Yvon Berland, président de l'observatoire national de la démographie des professions de santé
- Eléments bibliographiques